DEMAIN, J'ENSEIGNE !

LA FORMATION INITIALE DES ENSEIGNANTS DÈS 2023

CONSORTIUM

Haute École Galilée

HELHa Haute École Louvain en Hainaut

héna HAUTE ÉCOLE DE NAMUR-LIÈGE-LUXEMBOURG

Haute École Léonard de Vinci

UCLouvain

UNIVERSITÉ DE NAMUR

UNIVERSITÉ SAINT-LOUIS BRUXELLES

LES CURSUS ÉVOLUENT

Les nouveaux cursus de formation initiale des enseignant·e·s visent à préparer tous les étudiants et étudiantes à un métier unique. Grâce à l'étroite collaboration entre les Universités et les Hautes Écoles, ils visent l'acquisition de compétences de niveau universitaire tout en renforçant la pratique professionnelle.

DES MASTERS POUR TOUS ET TOUTES

Niveaux scolaires	Acc.	Maternelle			Primaire						Secondaire					
	A	M1	M2	M3	P1	P2	P3	P4	P5	P6	S1	S2	S3	S4	S5	S6
Section 1	Pour enseigner de l'accueil à la 2e primaire															
Section 2				Pour enseigner de la 3e maternelle à la 6e primaire												
Section 3									Pour enseigner de la 5e primaire à la 3e secondaire							
Section 4														Pour enseigner de la 4e à la 6e secondaire		
Section 5																

LES AXES DE LA FORMATION

- Disciplinaire
- Communication
- Stage et pratique
- Didactique et pédagogique
- Sciences humaines et sociales
- Recherche
- Maitrise de la langue française

SECTIONS 1-2-3

Les sections 1 à 3 sont organisées au sein des Hautes Écoles en codiplomation avec une ou plusieurs Universités et permettent d'enseigner de l'accueil à la 3e secondaire :

- **Section 1 :** de l'accueil à la 2e primaire
- **Section 2 :** de la 3e maternelle à la 6e primaire
- **Section 3 :** de la 5e primaire à la 3e secondaire

	Crédits	Hautes Écoles	Universités
Bachelier	180	150	30
Master	60	30	30

CE QUI CHANGE

- *Formation en 4 ans (Master 60 crédits)*
- *Codiplomation avec une ou plusieurs Universités*
- *Possibilité de poursuivre avec un Master de spécialisation (facultatif)*
- *Test diagnostique de maitrise de la langue française facultatif*

MATIÈRES À ENSEIGNER EN SECONDAIRE (SECTION 3)

ASSURÉES PAR AU MOINS UNE DE NOS INSTITUTIONS

- Français / Religion (70 crédits/30 crédits)
- Français / Education à la philosophie et citoyenneté (70 crédits/30 crédits)
- Français / Langues anciennes (70 crédits/30 crédits)
- Français / Formation culturelle et artistique (70 crédits/30 crédits)
- Français / FLE-FLA (70 crédits/30 crédits)
- Deux langues modernes (Anglais, Allemand, Néerlandais) (50 crédits/50 crédits)
- Mathématiques / Formation numérique (70 crédits/30 crédits)
- Sciences (100 crédits)
- Sciences humaines (100 crédits)
- Formation artistique : arts plastiques / Formation culturelle et artistique (80 crédits/20 crédits)
- Éducation physique et Éducation à la santé (70 crédits/30 crédits)
- Formation technique, technologique et numérique (70 crédits technique/30 crédits numérique)

SECTIONS 4-5

Les sections 4 et 5 sont organisées au sein des Universités en collaboration avec les Hautes Écoles et permettent d'enseigner de la 4e à la 6e secondaire.

- **Section 4 :** Le master en enseignement section 4 est un master 120 crédits dont 80 à 100 crédits sont consacrés à la formation à l'enseignement. Il remplace l'actuel master à finalité didactique qui comprend 30 crédits de formation à l'enseignement.

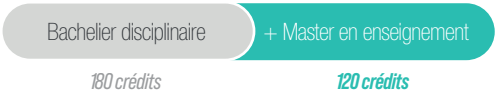

- **Section 5 :** Le master en enseignement section 5 est un master 60 crédits qui remplace l'actuelle agrégation de 30 crédits.

	Crédits	Universités	Hautes Écoles
Section 4	120	80	40
Section 5	60	30	30

CE QUI CHANGE

- *Formation renforcée à l'enseignement*
- *Codiplomation avec des Hautes Écoles*
- *Possibilité de poursuivre avec un Master de spécialisation (facultatif)*
- *Test diagnostique de maitrise de la langue française obligatoire*
- *Plus de pratique tout au long de la formation*

MATIÈRES À ENSEIGNER EN SECONDAIRE

Il existe une vingtaine de matières à enseigner. Pour en savoir plus, renseignez-vous auprès de l'Université de votre choix.

- Grec ancien et Latin
- Langues modernes
- Biologie
- Chimie
- Education physique
- Français
- Géographie
- Histoire
- Mathématiques
- Philosophie et citoyenneté
- Physique
- Sciences économiques
- Sciences sociales
- Arts plastiques, visuels et de l'espace
- Musique
- Arts de la parole et du théâtre
- Religion ou Morale
- Arts du spectacle et techniques de diffusion et de communication